

Conseil Académique de la Vie Lycéenne

5 juin 2025

Rectorat – Salle 1



**ACADÉMIE
DE LIMOGES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Membres présents	Membres excusés
<p>Madame BAGLIN-LE GOFF - Rectrice Madame LEBRAUD – Doyenne des IEN ET-EG-IO Madame AURIAT – CT SS Madame LARRET-MENDES – IA-IPR EVS Madame BEAUBATIE – CT EVS Madame RIVET – DAVLC Madame PICHON - Représentante de la FCPE Madame SARI – Représentante de l'AROEVEN</p>	<p>Monsieur CUTILLAS – IA – Directeur Académique des Services de l'Education nationale de la Corrèze Madame FANTHOU – IA-IPR EVS Monsieur BOYER – Doyen des IA-IPR Madame SOULIE – Adjointe DRA-IOLDS Monsieur BERGERON - Représentant de la Région Nouvelle Aquitaine</p>
Invités	Invités excusés
<p>Madame LEMASSON – Responsable départementale cellule académique de lutte contre le harcèlement Madame GUYON DALLEMAGNE – Région Nouvelle-Aquitaine Madame RAGUP – Région Nouvelle-Aquitaine</p>	<p>Madame PARVY – DRAREIC Adjointe Madame DEVAINE – Infirmière conseillère technique</p>
Membres élus présents	Membres élus excusés
<p>Monsieur CHANTON Matéo Monsieur BELHAS Abderrahim Monsieur POVAROV Nazar Madame BUCZEK Gladys Monsieur REBELLAC Firmin Madame COOPER Jocelyn Madame KOFFI Solène Monsieur BORDAS Maxence Monsieur VANNOORENBERGHE Théo Madame CLEMENT Louise Monsieur LEPASTOUREL Guillaume Monsieur DUEZ Enguerrand Monsieur BOUHIER Simon Madame ROGER-COURBIERE Faustine Madame WILLIAMS Alix</p>	<p>Madame ROUYER Joana Madame O'SULLIVAN Autumn Madame PASQUIER VIOLETTE Julie Madame MBAMA NGALA Déesse Madame CHANUT Léna Monsieur CARETTE Simon</p>

Début de séance : 14h

Ouverture de la séance

Madame la Rectrice ouvre la séance en saluant les élus lycéens et en exprimant sa satisfaction de les retrouver à l'occasion de ce nouveau Conseil Académique de la Vie Lycéenne. Elle rappelle avoir été informée du séminaire qui s'est tenu depuis la veille et des travaux menés dans ce cadre. Elle se dit particulièrement attentive aux réflexions formulées par les élèves au sujet du Projet Académique, ainsi qu'au bilan des projets engagés depuis le début de leur mandat, notamment autour des thématiques de la santé, de la lutte contre le harcèlement et de la mobilité internationale. Madame la Rectrice souligne également avoir pris connaissance de l'intervention à laquelle les élus ont participé sur le thème des valeurs de la République, saluant leur implication dans cette démarche citoyenne.

Réécriture du projet Académique :

Contexte :

Madame la Rectrice invite, en premier lieu, les participants à centrer les échanges sur la réécriture du Projet Académique. Ce document stratégique, actuellement en cours d'élaboration, constitue la feuille de route de l'académie de Limoges. Il vise à adapter les orientations nationales aux spécificités du territoire académique et à définir les grandes priorités de la politique éducative pour les années à venir.

Dans cette perspective, Madame la Rectrice réaffirme sa volonté de conduire une démarche de concertation la plus ouverte et la plus inclusive possible, associant l'ensemble des acteurs de la communauté éducative : les chefs d'établissement, les organisations syndicales, les représentants du monde économique, ainsi que les élèves, pleinement concernés par les orientations à venir.

Travaux des élus lycéens :

Au cours du séminaire, les élus lycéens ont mené une réflexion approfondie autour des trois axes structurants du futur projet académique :

- La réussite scolaire
- L'équité territoriale
- Le bien-être des élèves

Julie RIVET, DAVLC, informe l'assemblée que les élus du CAVL ont préparé un compte rendu de leurs travaux. Elle leur cède ensuite la parole afin qu'ils puissent en présenter les principales conclusions.

Axe 1 : La réussite scolaire

Afin d'alimenter leurs échanges sur ce premier axe, les élus lycéens ont structuré leur réflexion autour de la question suivante : « **Qu'est-ce qui aide à bien apprendre au lycée et rend les cours intéressants et utiles ?** »

Souhaitant mettre en évidence la diversité des parcours et des expériences, ils ont choisi de distinguer leurs analyses selon les voies d'enseignement, en abordant séparément les spécificités de la voie professionnelle et de la voie générale.

- **Voie professionnelle :**

Les élus soulignent l'importance de renforcer le lien entre les enseignements généraux et professionnels et d'introduire des cas pratiques concrets pour mieux comprendre les enseignements généraux. Ils insistent sur la nécessité de privilégier, lors des évaluations, des mises en situation écrites plutôt que de se limiter à des exercices de restitution « par cœur », jugés moins motivants et moins formateurs.

- **Voie générale :**

Les élus mettent en avant le rôle déterminant des enseignants dans la réussite des élèves. Selon eux, des professeurs motivés, à l'écoute et passionnés par leur métier contribuent à favoriser l'engagement des lycéens. Ils recommandent également de proposer des cours plus interactifs avec des mises en contexte concrètes, du tutorat entre pairs, du travail en petits groupes pour encourager la prise de parole à l'oral, ainsi que des dispositifs de soutien visant à préparer efficacement le baccalauréat et le Grand Oral. Les élus soulignent également l'intérêt de proposer des classes flexibles et des espaces d'apprentissage confortables. Ce qui rend les cours intéressants et utiles, selon eux, ce sont des approches pédagogiques interactives, des sorties scolaires, des voyages linguistiques, des cours en extérieur et une relation de qualité entre enseignants et élèves.

À la suite de la présentation de ces premières réflexions, Madame la Rectrice interroge les élus sur leur perception du lien entre les enseignements généraux et professionnels dans la voie professionnelle. Les élèves précisent qu'ils souhaitent un rapprochement plus concret entre ces deux types d'enseignements, afin de mieux comprendre la finalité et l'utilité des apprentissages en situation professionnelle.

Pour illustrer cette attente, Enguerrand DUEZ, actuellement en baccalauréat professionnel « Métiers de la sécurité », cite l'exemple des mathématiques et met en avant le lien pertinent que ses enseignants établissent avec les exigences et les applications propres au domaine de la sécurité. Maxence BORDAS complète ce propos en évoquant également l'exemple des mathématiques et l'effort de son enseignante pour relier les notions abordées aux métiers de la mécanique et de la carrosserie.

Madame la Rectrice souligne, en réponse, l'importance de clarifier l'intitulé de certains cours et de rendre les contenus plus concrets, afin que les élèves puissent saisir pleinement la finalité des notions étudiées.

Mathéo CHANTON partage, à son tour, que ce lien entre cours généraux et enseignements professionnels contribue à une meilleure compréhension et favorise la mémorisation des apprentissages.

Valérie LEBRAUD, Doyenne des IEN ET-EG-IO, reconnaît l'importance de cette contextualisation, tout en soulignant que le lien entre les enseignements généraux et professionnels n'est pas toujours évident à établir selon les disciplines. Elle met en avant la pratique pédagogique de la co-intervention, qui consiste à faire intervenir simultanément un enseignant de matière générale et un enseignant de matière professionnelle, dans un même lieu et sur un même temps d'apprentissage.

En écho à cette intervention, Enguerrand DUEZ partage son expérience de la co-intervention, organisée dans son établissement une semaine sur deux. Il souligne la pertinence du lien qui est construit entre les cours de droit et les spécificités des métiers de la sécurité. Selon lui, la co-intervention contribue à rendre plus explicite le sens des apprentissages et à renforcer leur utilité perçue par les élèves.

Madame la Rectrice confirme l'importance de renforcer les articulations entre les enseignements généraux et professionnels, estimant que cela permet aux élèves de mieux appréhender le monde

dans lequel ils évoluent. Elle rappelle toutefois que certains contenus, par nature plus éloignés des référentiels professionnels, nécessitent sans doute d'être abordés différemment pour que leur utilité soit comprise.

Madame la Rectrice partage l'importance que les enseignements soient explicites : il est essentiel que les élèves comprennent pourquoi un sujet est abordé et en quoi il s'intègre dans leur parcours de formation. Elle prend acte des échanges et en souligne la portée, tant pour la réécriture en cours du Projet Académique que dans le cadre des réflexions menées autour de la réforme des concours enseignants.

Par ailleurs, Madame la Rectrice revient sur un autre point soulevé par les élus : l'environnement d'apprentissage. Elle précise qu'un travail est actuellement engagé avec les collectivités, particulièrement la Région, qui intègrent de plus en plus la prise en compte des usages des espaces scolaires par les enseignants et les élèves.

Firmin REBELLAC intervient à son tour et insiste sur l'importance de garantir l'effectivité des heures prévues et annoncées par le gouvernement pour la préparation du Grand Oral.

Axe 2 : Équité du territoire

Dans le cadre de leur réflexion sur le deuxième axe, les élus ont travaillé à partir de la question suivante : **Est-ce que tu trouves que tous les élèves ont accès à plein d'opportunités et que l'orientation est claire et variée au lycée ?**

À l'unanimité, les élus ont répondu par la négative. Ils ont identifié plusieurs difficultés : une hétérogénéité des connaissances des enseignants en matière d'orientation, liée notamment à un manque de formation ; des inégalités d'accès à l'information d'un lycée à un autre, voire d'un enseignant à un autre ; et des contenus d'information jugés parfois peu clairs ou insuffisamment détaillés.

Pour remédier à ces constats, les élus formulent plusieurs propositions :

- Renforcer la présence des psychologues de l'Éducation nationale au sein des établissements ;
- Augmenter le volume horaire dédié à l'orientation, notamment en classes de Première et de Terminale dans le cadre des heures de vie de classe ;
- Développer davantage les immersions en milieu professionnel et promouvoir les missions de Service Civique ;
- Avoir une troisième possibilité, en lycée professionnel, en fin d'année pour utiliser les 6 dernières semaines de cours pour une embauche immédiate en entreprise.

Les élus soulignent également que les Centres d'Information et d'Orientation (CIO) restent encore méconnus des élèves.

À la suite des réflexions partagées par les élus, Madame la Rectrice les invite à approfondir certains points s'ils le souhaitent.

Enguerrand DUEZ revient sur son propre parcours et témoigne de la difficulté rencontrée lors du choix de ses spécialités. Il avait opté pour la physique-chimie sans suivre l'enseignement des mathématiques, sans avoir été véritablement conseillé ou accompagné dans ce choix. Cette orientation inadaptée a finalement compromis son année scolaire.

Madame PICHON, représentante de la FCPE, souligne le déficit d'information dont disposent les familles concernant les spécialités. Selon elle, les parents doivent souvent aller chercher l'information par eux-mêmes. Elle illustre ses propos en mentionnant une réunion d'information à laquelle seuls 10

parents étaient présents sur 150 invités. Elle déplore également que la voie professionnelle continue de souffrir d'une image dévalorisée.

Madame la Rectrice reconnaît que la relation entre l'École et les familles doit encore être renforcée. Elle insiste sur la nécessité de trouver les bons formats, les bons moments et les bons niveaux de communication pour favoriser la compréhension mutuelle. Elle rappelle que sur les questions d'orientation, les parents constituent un relais essentiel et incontournable.

Madame BEAUBATIE, CT EVS, appuie ces propos et souligne que les jeunes ont besoin de se sentir accompagnés et sécurisés dans leur parcours d'orientation. Une relation de qualité entre l'École et les familles permettrait de faciliter les différentes étapes de leur insertion professionnelle et sociale. Elle insiste sur l'importance de créer des temps forts partagés, structurants et fédérateurs dans l'intérêt des élèves.

Alix WILLIAMS recommande, quant à elle, de mieux informer les parents sur la valeur équivalente des différentes spécialités, en précisant qu'il n'existe pas de « sous-spécialités » : toutes offrent des débouchés.

Firmin REBELLAC complète la discussion en rappelant que la question des parents ne saurait, à elle seule, réduire les inégalités. Tous les parents ne s'impliquent pas de la même manière dans le suivi de l'orientation de leurs enfants, ce qui peut accentuer les inégalités d'accès à l'information. Il propose donc que des temps spécifiques soient organisés avec les professeurs principaux afin de permettre aux élèves de travailler collectivement sur leur orientation, indépendamment du degré d'investissement des familles.

Gladys BUCZEK regrette que la communication relative aux réunions parents-professeurs soit principalement assurée via l'outil Pronote, soulignant que certains parents ne l'utilisent pas ou plus. Par conséquent, les élèves ne sont pas toujours informés et ne peuvent pas relayer cette information auprès de leurs familles. Elle confirme ainsi les observations de son camarade et rappelle que l'implication des enseignants demeure un axe central dans l'amélioration de la communication entre l'École et les familles.

Madame la Rectrice exprime sa reconnaissance pour les différentes interventions des élus. Elle rappelle que l'orientation doit mobiliser l'ensemble des acteurs concernés et qu'il s'agit d'un travail de longue haleine. L'objectif collectif est de contribuer à apaiser les tensions souvent associées à la question de l'orientation. En ce qui concerne l'enseignement des spécialités, Madame la Rectrice souligne que la responsabilité est partagée, tant sur le plan éducatif que social.

Elle comprend par ailleurs la difficulté, ressentie par des jeunes, de faire des choix éclairés. Madame la Rectrice informe enfin les élus qu'un plan national pour l'éducation sera annoncé ce jour à 15h30 par la Ministre. Ce plan apportera des réponses à certains de leurs questionnements, notamment en matière de formation des enseignants et d'accompagnement à l'orientation.

Axe 3 : La question du bien-être

Pour faciliter les échanges autour du troisième et dernier axe, les élus ont travaillé à partir de la question suivante : **Est-ce que tu te sens en sécurité et écouté au lycée, et qu'est-ce qui pourrait rendre la vie lycéenne encore meilleure ?**

Les élus mettent en avant, en premier lieu, la nécessité d'améliorer la communication avec les adultes et de réduire la distance dans les relations entre élèves et personnels. Ils appellent à une présence plus effective et régulière des équipes médico-sociales au sein des établissements scolaires.

Par ailleurs, les jeunes expriment le souhait d'une meilleure organisation des emplois du temps, notamment par un allègement ou une meilleure répartition des heures de cours, afin de réduire l'amplitude quotidienne.

S'agissant des espaces de vie au lycée, ils recommandent une végétalisation accrue, la mise à disposition de matériel de qualité, ainsi que la création de davantage de salles de travail en autonomie et de salles flexibles. Ils soulignent également l'importance d'espaces de détente, notamment sensoriels, comme ceux déjà existants dans certains établissements.

Les élus insistent également sur la nécessité de dynamiser les associations lycéennes, d'enrichir l'offre d'options ainsi que les activités sportives et culturelles. Ils proposent l'organisation régulière de soirées conviviales dans les internats (cinéma, opéra, théâtre, danse, tournois) ainsi que la mise en place de compétitions inter-lycées.

Enfin, la question de la restauration scolaire est évoquée avec la demande de repas « copieux et de qualité », pris dans un cadre calme et propice.

Ils réaffirment également leur souhait de voir diminuer la pression liée à l'orientation.

Comme précédemment, Madame la Rectrice invite les élus à formuler d'éventuels retours suite à leur compte rendu.

Matéo CHANTON souligne la problématique liée au temps accordé aux repas pour un grand nombre d'élèves. Il indique qu'une heure de pause méridienne s'avère insuffisante, en raison de l'affluence simultanée au self, ce qui conduit parfois certains élèves à ne pas avoir le temps de manger.

Gladys BUCZEK informe l'assemblée qu'au lycée Limosin à Limoges, les repas sont organisés par classe selon les horaires de cours. L'établissement adapte ainsi les plages de pause méridienne en fonction des emplois du temps des différentes classes. Les élèves disposant de deux heures d'interruption passent en dernier. Elle précise cependant que ce dispositif n'est pas toujours parfaitement efficace et connaît parfois des dysfonctionnements.

Jocelyn COOPER attire l'attention sur un inconvénient de ce système : il peut engendrer un isolement social pour certains élèves, notamment lorsque leurs relations se situent en dehors du cadre de leur classe.

Enfin, Alix WILLIAMS précise que, dans son lycée, l'accès au self est organisé par groupes de niveaux, les terminales passant par exemple en priorité.

Faustine ROGER-COURBIERE présente à l'assemblée la salle de détente sensorielle récemment aménagée au sein de la cité scolaire d'Aubusson. Cet espace, équipé de tapis, plaids, poufs, grandes fibres optiques lumineuses et d'objets de massage anti-stress, se situe dans une ambiance tamisée. Les élèves y évoluent en petits groupes, en chaussettes, dans un cadre propice à la relaxation. Le lycée a décidé de réserver cet espace aux élèves de terminale, en prévision des épreuves du baccalauréat. Ce projet, qui a démontré des effets positifs réels sur les élèves, pourrait être étendu à d'autres établissements.

Madame la Rectrice rappelle que les établissements scolaires ont initialement été conçus comme des lieux d'apprentissage, et que s'est engagée la transition vers des espaces de vie où les élèves se sentent bien. Elle souligne que cette évolution est progressive. Le bien-être des jeunes à l'école constitue une priorité. Madame BEUBATIE précise que ce bien-être repose sur trois piliers : la sécurité, les liens sociaux et la qualité de la pédagogie proposée. Pour offrir une école plus équitable, mieux adaptée aux besoins actuels des jeunes, elle insiste sur la nécessité d'approfondir le travail déjà engagé dans ce domaine.

Selon Solène KOFFI, la question du temps consacré aux apprentissages demeure un enjeu majeur pour les élèves, et ce, depuis toujours. En effet, un élève français consacre en moyenne environ quarante heures par semaine aux activités scolaires (cours, devoirs, révisions, etc.).

Alix WILLIAMS précise qu'à l'étranger, la durée quotidienne d'enseignement est souvent moindre : « Un emploi du temps de 8h30 à 17h peut être acceptable, mais des devoirs supplémentaires en soirée ne sont pas envisageables. » Elle souligne par ailleurs que les programmes sont très chargés, contraignant les enseignants à les condenser, ce qui reste insuffisant, notamment en ce qui concerne l'apprentissage des langues étrangères.

Madame PICHON attribue ces différences à des facteurs sociétaux, évoquant un décalage avec les pays nordiques qui ont une approche plus avancée sur ce sujet.

Plusieurs élus prennent ensuite la parole pour témoigner de leurs propres emplois du temps, insistant unanimement sur la fatigue, voire l'épuisement, et les sacrifices engendrés. Ils soulignent que les jeunes doivent souvent arbitrer entre les apprentissages, la pratique sportive ou culturelle, au détriment de leur bien-être.

Madame la Rectrice s'interroge sur la place accordée aux temps de loisirs dans le cadre scolaire, en particulier sur la manière dont le système reconnaît l'engagement des élèves dans les domaines sportifs, culturels ou associatifs. Elle partage sa conviction que nous devrions valoriser davantage la place du sport, de la culture, de l'affirmation de soi, de l'ouverture à de nouveaux horizons ainsi que la confiance en autrui.

Madame PICHON soulève la question de la valorisation concrète de ces engagements, à laquelle Madame RIVET répond en rappelant l'existence, sur la plateforme Parcoursup, d'un espace dédié à leur mise en valeur.

Madame la Rectrice adresse ses félicitations à Madame Rivet ainsi qu'à l'ensemble des personnes accompagnant les élus dans la conduite de leurs projets. Elle souligne que, au-delà des connaissances développées sur les thématiques abordées, les élus ont également acquis des compétences complémentaires.

→ *Cérémonie de remise des attestations d'engagement par Madame la Rectrice : 15h15*

→ *Départ de Madame la Rectrice à 15h25*

Compte rendu des travaux sur l'Intelligence artificielle :

Les élus du CAVL ont choisi de travailler sur cette thématique. En tant que lycéens, ils sont directement concernés par son développement car elle transforme déjà leurs façons d'apprendre, de réfléchir mais aussi de les informer et même de communiquer. Ils proposent ici un point de vue de leur génération, structuré en trois temps : leurs usages concrets de l'IA, leur regard critique sur son évolution dans la société et enfin, un état des lieux établi avec Hassina El Kechai, enseignante chercheuse à l'Université de Poitiers et Cécile Vassy du SRANE Limoges, mettant en lumière certains points qui leur échappent encore.

1) Les usages de l'IA au quotidien par les lycéens

L'intelligence artificielle s'est rapidement intégrée dans le quotidien des élèves, qui l'utilisent pour organiser leur travail, planifier leurs révisions, rédiger des documents, structurer des exposés ou encore s'autoévaluer. Cet outil contribue à optimiser la gestion du temps et à alléger la charge mentale des jeunes, tout en stimulant leur créativité en cas de blocage. Au-delà du cadre scolaire, l'IA est également employée pour générer des contenus visuels ou rechercher des conseils, certains élèves la percevant comme un interlocuteur bienveillant. Par ailleurs, les assistants vocaux tels que « Ok Google » ou « Siri » sont devenus des usages courants, privilégiant une interaction directe et rapide pour accéder à l'information.

2) Une vision critique de l'émergence de l'IA dans la société

Malgré les bénéfices perçus, l'utilisation de l'intelligence artificielle suscite plusieurs inquiétudes parmi les élèves. Celles-ci portent notamment sur les risques de fraude, la possible perte de créativité et une dépendance susceptible de nuire à l'autonomie intellectuelle.

Par ailleurs, des préoccupations plus larges émergent concernant la protection des données personnelles, la fiabilité des conseils fournis par l'IA, ainsi que les risques liés à la désinformation, à la manipulation politique et à l'exploitation abusive de la vie numérique.

Face à ces enjeux, un nombre important d'élèves appelle à l'instauration d'un cadre réglementaire clair et adapté afin d'encadrer l'usage de ces technologies, en tenant compte de leur puissance et de leurs risques potentiels.

3) Un état des lieux : ce que les jeunes ignorent souvent sur les IA

À l'issue d'échanges avec Hassina El Kechai et Cécile Vassy, il apparaît que, malgré un usage répandu de l'intelligence artificielle, de nombreuses incompréhensions subsistent parmi les élèves. Ceux-ci utilisent souvent un seul outil, sans connaissance des différentes IA spécialisées ni des limites liées à leur fiabilité, notamment l'absence fréquente de sources référencées.

Par ailleurs, la méconnaissance des possibilités de paramétrage pour la protection des données personnelles, ainsi que de l'influence politique potentielle liée au pays d'origine des IA, peut engendrer des biais importants dans les réponses fournies. Un phénomène particulièrement préoccupant est celui des « hallucinations », lorsque l'IA génère des informations erronées sans indication de doute, soulignant la nécessité d'un esprit critique dans son utilisation.

Ainsi, l'intelligence artificielle constitue à la fois un outil d'accompagnement précieux et un défi pour les jeunes générations. Il est essentiel que le système éducatif intègre cette dimension dans sa mission, afin de développer une éducation numérique responsable, consciente des enjeux éthiques, sociaux et humains associés à ces technologies.

Les élus lycéens souhaitent créer un questionnaire à destination des lycéens afin de lancer une enquête autour des jeunes et de l'intelligence artificielle.

Madame BEAUBATIE sollicite des précisions concernant la perception de l'intelligence artificielle par certains élèves, qui la considèrent comme un conseiller, voire un psychologue ou un confident. Gladys BUCZEK témoigne que, lorsqu'elle est confrontée à des décisions complexes, l'intelligence artificielle peut lui suggérer différentes situations pour l'aider à faire des choix. Madame RIVET informe l'assemblée que Nazar POVAROV a proposé un outil destiné à permettre aux élèves les plus jeunes de découvrir les usages de l'intelligence artificielle de manière sécurisée et ludique. Ce projet pourrait être développé au cours de l'année scolaire 2025-2026.

Orientation du CAVL 2024-2026 :

Commission « Éducation à la santé » composée de Théo VANNOORENBERGHE, Nazar POVAROV, Guillaume LEPASTOUREL, Louise CLEMENT, Simon BOUHIER et Léna CHANUT

La veille au matin, les élus ont réalisé une série d'interviews filmées de plusieurs personnalités :

- Madame BELLEUDY, IA-IPR EPS
- Madame Mylène FAYE, Directrice régionale de l'UNSS
- Nicolas LANG, sportif de haut niveau, capitaine du CSP Limoges
- Docteur Éric CHARLES, psychiatre du sport au CHS Esquirol

Ces vidéos seront transmises aux élus CVL de la Nouvelle-Aquitaine dans tous les établissements, afin de sensibiliser les élèves aux bienfaits de l'activité physique sur la santé physique et mentale.

Les élus ont ensuite poursuivi la matinée par un temps d'échange avec Madame FAYE, afin de réfléchir conjointement à divers projets concrets. Parmi les idées proposées :

- **Une journée académique** autour de la promotion de la santé à destination des élus CVL, incluant des activités sportives de cohésion, des sensibilisations aux addictions (notamment aux écrans), des interventions de professionnels et des ateliers sur la gestion du stress
- **Des partenariats renforcés avec l'UNSS**, comme par exemple dans le cadre de la course « la Lycéenne ». Les élus CAVL pourraient contribuer à la promotion de l'évènement dans les lycées grâce aux réseaux sociaux (Instagram, QR codes, etc.)
- **La création de nouvelles animations avec l'UNSS**, telles qu'une course dédiée aux lycéens ou une « School cup » sur le modèle de celle organisée dans l'académie de Bordeaux (compétition inter-lycées)

Ces échanges se sont révélés particulièrement enrichissants, offrant une meilleure compréhension des enjeux relatifs à l'éducation à la santé, à l'engagement sportif des jeunes, ainsi qu'au rôle des institutions dans la promotion pérenne de l'activité physique.

Commission « Lutte contre le harcèlement » composée de Simon CARETTE, Abderrahim BELHAS, Solène KOFFI, Matéo CHANTON, Enguerrand DUEZ et Gladys BUCZEK.

Tout au long de l'année, les élus se sont mobilisés autour de la thématique du harcèlement scolaire. Leur travail a abouti à la réalisation d'un livret pédagogique clé en main, destiné à faciliter l'organisation de séances de théâtre-forum dans les lycées. C'est un outil complet, simple et adaptable pour l'animation de ces séances.

Ce livret comprend :

- Un guide méthodologique détaillant le déroulement type d'une séance,
- Plusieurs saynètes réalistes illustrant des situations d'intimidation scolaire,
- Des ressources complémentaires pour approfondir la thématique.

Ce support est actuellement en phase de correction auprès de la cellule harcèlement du Rectorat et sera diffusé dans les lycées à la rentrée 2025-2026.

Madame LEMASSON, Responsable départementale de la cellule académique de lutte contre le harcèlement, salue la qualité du travail réalisé par les élus, soulignant le plaisir de collaborer avec eux.

Aucune perspective concrète n'a encore été définie pour l'année prochaine.

Commission « Mobilités internationales » composée de Faustine ROGER-COURBIERE, Maxence BORDAS, Firmin REBELLAC, Déesse MBAMA, Jocelyn COOPER, Joana ROUYER et Autumn O'SULLIVAN.

Plusieurs projets ont été engagés cette année afin de valoriser et de promouvoir les mobilités internationales auprès des lycéens :

- **Élaboration d'un livret pédagogique pour les Erasmus Days** : Un livret, conçu pour permettre aux élèves d'organiser des Erasmus Days dans leurs établissements, est en cours de finalisation. Sa diffusion est prévue dans les lycées d'ici la rentrée. Un diaporama de présentation des opportunités de mobilité internationale va être également transmis aux élus des Conseils de la Vie Lycéenne au cours de l'année prochaine.

- **Création d'une carte interactive** : Cette carte permettra de recenser et de géolocaliser les témoignages d'élèves ayant vécu une expérience de mobilité internationale. Cinq témoignages sont actuellement en cours de montage et viendront prochainement alimenter cet outil.
- **Participation à l'émission "ESCAPADE"** : Les élus vont contribuer à la conception et à l'animation de cette émission dédiée aux mobilités étudiantes, diffusée sur la chaîne universitaire "Canal Sup" de l'Université de Limoges. Ils ont créé une mascotte pour l'émission : une valise prénommée Lise.

Au regard de l'ampleur des projets engagés, la commission sera reconduite l'année prochaine afin de poursuivre et finaliser les actions en cours.

Compte-rendu du CNVL (13 mars 2025)

Le Conseil National de la Vie Lycéenne s'est réuni les 12 et 13 mars 2025 afin de travailler sur les enjeux majeurs qui concernent la vie des lycéens. Les thématiques abordées ont porté sur le climat scolaire, la laïcité, l'accès à la culture, les inégalités territoriales et la santé mentale. Les échanges ont permis aux élus d'approfondir ces sujets et de formuler des propositions. À cette occasion, les lycéens ont également pu rencontrer Madame la Ministre de l'Éducation nationale le 13 mars, pour partager leurs réflexions et questionnements.

1) Climat scolaire et engagement des élèves

Madame la Ministre de l'Éducation nationale a réaffirmé son engagement en faveur du renforcement du climat scolaire, en soulignant l'importance d'impliquer pleinement les élèves et l'ensemble des personnels dans la construction d'une école inclusive, bienveillante et protectrice. La concertation sur le respect à l'école a permis de dégager plusieurs priorités :

- Favoriser le sentiment d'appartenance des élèves à leur établissement,
- Renforcer leur participation à la vie de leur établissement,
- Créer une communauté scolaire harmonieuse

Les élus ont insisté sur la nécessité de prolonger ces travaux au-delà des temps de concertation du CNVL, afin d'ancrer durablement ces démarches dans les établissements.

2) Laïcité et valeurs républicaines

Des interventions pédagogiques d'Abdenour BIDAR et Christine DARNAULT ont mis en lumière le rôle central de la laïcité à l'école, essentielle pour garantir la liberté, l'égalité et la fraternité.

Des inquiétudes ont été exprimées concernant les difficultés d'application de la loi de 2004 sur l'interdiction des signes religieux ostensibles, générant parfois incompréhensions et tensions. Les élus ont insisté sur la nécessité d'une meilleure formation des personnels pour rendre ce principe plus attractif et compréhensible.

Propositions des élus :

- Développer des formations à destination des élèves référents sur la laïcité,
- Favoriser une réflexion collective dans les établissements pour une appropriation commune du principe.

3) Accès à la culture

Les élus ont constaté que l'accès à la culture demeure inégalitaire, notamment en raison des coûts ou des difficultés d'accès dans les territoires ruraux.

Propositions :

- Inscrire le droit à la culture dans la Charte des droits des lycéens,
- Créer un réseau national d'ambassadeurs culturels pour partager les initiatives locales,
- Prioriser les territoires ruraux dans l'attribution du Pass Culture collectif.

La Ministre a rappelé le soutien financier croissant apporté au Pass Culture, malgré les contraintes budgétaires, et l'existence d'une délégation interministérielle visant à améliorer l'égalité d'accès à la culture.

4) Inégalités territoriales

Les débats ont mis en avant :

- Les difficultés liées aux transports scolaires (horaires épuisants, manque de sécurité),
- Les obstacles à l'accès aux études supérieures (coûts, manque de filières localement).

Propositions des élus :

- Augmenter le nombre de places en internat et améliorer leur visibilité auprès des familles,
- Développer les dispositifs de campus connectés pour rapprocher l'enseignement supérieur des territoires éloignés.

5) La santé mentale des jeunes

Les élus ont alerté sur le mal-être croissant parmi les élèves, accentué par le manque de psychologues scolaires dans les établissements. Ils demandent un renforcement urgent des moyens humains pour répondre aux besoins en santé mentale.

En conclusion, le CNVL a permis d'écouter attentivement les préoccupations des lycéens et de mettre en valeur leur engagement citoyen pour améliorer leur quotidien scolaire. La Ministre a encouragé les élus à formuler des propositions ambitieuses, tout en rappelant le contexte budgétaire contraint. Un suivi attentif des thématiques abordées sera nécessaire afin de garantir la mise en œuvre d'actions concrètes au sein des établissements.

Attribution des fonds de vie lycéenne :

Conformément à leur mission de soutien aux initiatives portées par les lycéens des CVL, les élus du CAVL ont étudié les 11 projets issus de 10 établissements différents, dans le cadre de l'attribution des fonds de vie lycéenne pour l'année 2025.

Une somme totale de 5100€ a été attribuée par les élus aux établissements porteurs de projets, après analyse de leur pertinence et de leur impact sur la vie lycéenne.

Projets financés par les FVL 2023-2024

- Au lycée du Mas Jambost, les élus du CVL et les délégués de classe ont pu participer à un voyage citoyen en Corrèze. Ils ont pu visiter le musée du président Chirac à Sarran et renforcer leurs connaissances citoyennes.
- Au lycée du Mas Jambost toujours, les élèves ont mis en place une webradio en partenariat avec la radio Beaub FM. Ils se sont initiés aux outils de la radio et ont créé et enregistré des chroniques tout au long de cette année scolaire.
- Au lycée Dautry, les fonds de vie lycéenne ont permis la création d'une salle de musique dédiée aux élèves des deux lycées. Ce financement a rendu possible l'acquisition d'instruments de musique ainsi que du matériel de sonorisation. Depuis cette année, les élèves musiciens ont la

possibilité de profiter de cette salle pendant la pause méridienne. Un groupe de musique s'est créé et a déjà donné quelques concerts au sein du lycée. Le jeudi 22 mai, les élus du CVL et les responsables des clubs ont organisé la fête du lycée, incluant notamment une scène ouverte, où les élèves qui le souhaitent pouvaient se produire. La création de cette salle de musique a eu un impact très positif sur les élèves des deux établissements, en dynamisant notamment la vie lycéenne.

- Au lycée Ventadour, les élus CVL ont organisé une journée dédiée au don du sang dans leur établissement en partenariat avec l'Établissement Français du Sang. Ils ont tout d'abord planifié en amont des séances de sensibilisation des lycéens au don du sang puis ont participé à l'organisation de la journée en confectionnant la collation dédiée aux donateurs et en aidant les soignants de l'EFS dans l'accompagnement des donateurs sur les différentes zones réservées à cette action dans l'établissement (sensibilisation – prélèvement – collation).
- Au lycée Limosin, la semaine des Léon'Arts qui s'est déroulée au mois d'avril, a mobilisé l'ensemble des élus du CVL et les membres de la MDL afin de proposer à tous les élèves de la cité scolaire une animation artistique sur un podium extérieur dans la cour de récréation, de 11h à 14h, tous les jours de la semaine. L'organisation de cette semaine a permis aux élèves de s'exprimer grâce à l'art (musical, théâtral, expression corporelle) et de se produire sur scène en individuel ou en groupe face à un public. Cet événement extrêmement fédérateur est renouvelé chaque année depuis 2018.

Opérations académiques et inter-académiques:

- Séminaire de travail du CAVL les 11 et 12 mars 2025 : un temps de travail (sans plénière) a été dédié à l'Éducation Artistique et Culturelle (EAC). Les élus ont été associés au dispositif "Lycéens et apprentis au cinéma", porté au sein de l'Académie de Limoges.
- Simulation COP Climat : organisée le 17 avril 2025, cette simulation a repris la structure d'une conférence internationale sur le climat. Les élus du CAVL y ont tenu un rôle central, en animant les groupes de négociation et en facilitant les échanges sur les grandes thématiques environnementales (émissions, reboisement, déforestation, fonds verts).
- Journée de l'alimentation durable le 26 mars 2025 à Nérac.
- Séminaire inter-académique des élus au CAVL les 9 et 10 avril 2025 à Bordeaux.
- Séminaire inter-académique des élus au CAVL à l'occasion du Nouveau Festival les 14 et 15 mai 2025 à Cenon.

Par ailleurs, le prochain séminaire de travail inter CAVL se déroulera avec les élus de l'académie de Rennes, à Saint Malo, du 29 septembre au 2 octobre prochain, dans le cadre de l'année de la mer.

Clôture de la séance : 16h35

Pour le CAVL,

Julie RIVET
DAVLC
Académie de Limoges

Pour le CAVL, la secrétaire de séance,

